



Jardins familiaux Charte des bonnes pratiques





Je protège la terre

- 1 J'emploie en priorité des produits compatibles avec l'agriculture biologique.
- 2 Je n'utilise pas de produits phytosanitaires de synthèse, même ceux importés de l'étranger.
- 3 Je ne retourne pas la terre au motoculteur.

Le bon conseil du jardinier :

- Je favorise les engrais verts (trèfle, phacélie, moutarde...) et les traitements naturels (purins d'ortie, prêle, consoude...).
- Je m'aide des auxiliaires des jardins (coccinelle...) et animaux utiles (hérisson, oiseau) en maintenant des niches écologiques.
- Je diversifie les cultures dans mon jardin.
- Je couvre le sol avec le Mulch.



L'eau est une richesse, je l'économise

- 4 Je récupère l'eau de pluie.
- 5 Je limite ma consommation d'eau.

Le bon conseil du jardinier :

- J'aère ma terre avec le binage.
- Je garde l'humidité avec le paillage.
- Je choisis des cultures adaptées au climat et au sol.
- J'arrose au pied des plants, le matin ou le soir.



**Mes déchets
verts sont
un trésor !**

- 6 Je composte mes déchets verts pour enrichir mon potager.
- 7 Je désherbe l'allée et mon jardin manuellement; les désherbants chimiques et le sel sont interdits.

Je soussigné.....
m'engage à mettre en œuvre
ces pratiques qui favorisent
durablement la protection
de la nature et préservent
la santé des hommes.

Date :

Signature :

Mairie d'Annemasse
Place de l'Hôtel de Ville
BP 530 - 74107 ANNEMASSE CEDEX
Tél. : 04 50 95 07 00
accueil@annemasse.fr

